

Réactions suite à la réunion du CLIS

Curgies sous les feux de la contestation



La réunion de la très attendue CLIS (Commission Locale d'Informations et de Surveillance), s'est tenue le vendredi 04 juillet dernier suite à la levée de boucliers dès élus des communes environnantes et des associations. Face au projet de l'entreprise SITA d'exploitation de 14 hectares pour l'enfouissement des déchets, en remplacement des 12 anciens, un dossier est en cours d'examen auprès de la Préfecture de Lille. Une concertation animée, entre les protagonistes, en présence du Sous-préfet Marc Burg qui n'a manqué de préciser certaines indications importantes.

Poursuite ou création d'exploitation

Un débat de fond sur ce dossier réside dans la finalité de cet espace d'exploitation, création d'une nouvelle surface de 14 hectares d'exploitation ou poursuite d'activité sur 14 hectares...

Un fossé énorme dans le dépôt de dossier auprès des autorités concernées et de l'autorisation, ou non, délivrée par la Préfecture de Lille.

Les réactions de l'association

Fort de ce postulat inachevé, la nouvelle association « Préservation de l'Environnement de Valenciennes-Est et des Portes de l'Avesnois » qui prend la suite de « Sauvegarde de l'environnement de Curgies », a attaqué bille en tête les conclusions du rapport favorable du commissaire enquêteur. « *Il ne s'agit nullement d'une poursuite d'exploitation du CET mais bel et bien la création d'un centre de stockage régional des déchets industriels et ceci pour une période de 25 ans à raison de 90 000 tonnes par an* », explique un membre de l'association.

« *La fiabilité de la géo membrane est en cause. Le commissaire enquêteur a lui-même souligné le caractère instable à long terme... n'est pas parfaite et laisse passer des lixiviats dans le sous-sol* ». Ces propos soulignent la nécessité de ne pas créer un nouvel espace de stockage exploiter par la SITA », poursuit l'association.

« *On pouvait s'attendre à un avis défavorable à la lecture des conclusions du commissaire enquêteur et sur de nombreux points il rejoint nos critiques. Le dernier indique clairement que les études établissent qu'une goutte d'eau atteindra la nappe phréatique dans 150 ans...Peut-on prendre ce risque pour les générations futures !* », conclut l'association.

Les réactions de Valenciennes Métropole

Outre la liste des recommandations (voir archives du 23/06/2008) multiples adressées au Préfet dans l'attente de son autorisation d'exploitation, ou non, deux membres de la CAVM étaient présents à cette réunion. En effet, Joël Soigneux, maire de Saultain et Jean Richard, maire de Curgies, assuraient la représentation de l'intercommunalité au sein de la CLIS. M Soigneux a évoqué les multiples recommandations de la CAVM mais également que 35 élus de Valenciennes Métropole étaient radicalement contre ce projet. Seul M. Soigneux s'est exprimé au nom de la communauté d'agglomération, le maire de Curgies n'a pas prononcé un mot et est parti en cours de réunion alors que le Sous-préfet en personne annulait tous ces rendez-vous pour rester à cette réunion qui dura plus de trois heures, une première !

Le Sous-préfet

Marc Burg fut très à l'écoute de tous les protagonistes et rappela quelques faits intangibles. « *Je tiens à préciser qu'aucune pression ne fut faite sur le maire de Curgies dans ce dossier (ni de la DDE). Par ailleurs, rien n'est arrêté à ce jour dans la décision de la Préfecture* », indique Marc Burg, Sous-préfet de Valenciennes.

Un dernier point assez révélateur dans cette affaire, la dernière réunion de la CLIS s'est déroulée avec le Sous-préfet Millon (environ cinq ans) et Marc Burg a indiqué que l'initiative d'une réunion devait venir des associations et en aucun cas des institutions publiques ou autres collectivités locales.

Une prochaine réunion publique aura lieu le 18 septembre, salle des fêtes de Préseau vers 19H, dans le cadre de l'association qui porte la contestation...

Daniel Carlier